

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Définitions

- « **CGV** » signifie les présentes conditions générales de vente.
- « **Client** » signifie toute personne physique ayant la capacité de discernement d'effectuer une Commande sur le Site.
- « **Commande** » signifie la liste des Billets, Bons-cadeaux, Produits et Activités choisis et validés par le Client.
- « **Fondation** » signifie la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine, fondation de droit suisse domiciliée Quai d'Ouchy 1, 1006 Lausanne représentant le Musée Olympique, de la boutique et du restaurant.
- « **Prix** » signifie le prix de chaque Produit.
- « **Billet(s)** » signifie un ou plusieurs un ou plusieurs billets d'entrée proposés à la vente par la Fondation sur le Site
- « **Bon(s)-cadeau(x)** » signifie un ou plusieurs bons proposés à la vente par la Fondation sur le Site
- « **Activité(s)** » signifie un ou plusieurs un ou plusieurs activités proposées à la vente ou à la réservation par la Fondation sur le Site
- « **Site** » signifie le site web dont l'adresse URL est <https://www.olympics.com/musee>

2. Conditions d'application des CGV

Les CGV s'appliquent entre la Fondation et tout Client effectuant une Commande via le Site.

Le Client peut acheter sur le site des Billets d'entrée, des Bons-cadeaux ou des Activités, régis chacun par des conditions distinctes.

Il est entendu que le Client déclare être âgé d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation de son représentant légal lui permettant d'effectuer une Commande sur le Site.

Il est entendu que toute Commande de Billet(s) effectuée par le Client doit être faite à des fins privées. Aucune Commande de Billet(s) ne peut être faite, ni aucun Billet ne peut être utilisé à des fins commerciales ou promotionnelles par le Client.

Il est entendu que toute Commande de Bons-cadeaux effectuée par le Client doit être faite à des fins privées. Aucune Commande de Bon(s)-cadeau(x) ne peut être faite, ni aucun Bon-cadeau ne peut être utilisé à des fins commerciales ou promotionnelles par le Client.

Il est entendu que toute Commande d'Activité(s) effectuée par le Client doit être faite à des fins privées. Aucune Commande d'Activité(s) ne peut être faite, ni aucune Activité ne peut être utilisée à des fins commerciales ou promotionnelles par le Client

Les CGV peuvent faire l'objet de modifications en tout temps.

Les conditions applicables au Client sont celles en vigueur au moment de la Commande

3. Objet des CGV

Les CGV ont pour objet de définir les règles et conditions selon lesquelles (i) la Fondation accepte de vendre au Client un ou plusieurs Billets, Bons-cadeau(x) ou Activité(s) et (ii) le Client accepte d'acheter un ou plusieurs Billets, Bons-cadeau(x) ou Activité(s) vendus par la Fondation.

Les CGV sont réputées être acceptées par le Client lorsque le Client coche les onglets « J'accepte les conditions générales de vente » et « J'accepte les Conditions d'utilisations et j'ai lu et compris la Politique de Confidentialité ».

Les présentes conditions sont applicables à compter du 31.05.2024

4. Billets

4.1. Conclusion et paiement de la vente

La vente entre la Fondation et le Client est conclue lorsque le Client a payé la Commande, et que le fournisseur de service de paiement de la Fondation, SIX Payment Services, a confirmé la transaction.

La Fondation invite le Client à consulter les différentes informations relatives à la sécurité de traitement des données en cliquant sur le lien suivant : <https://www.six-payment-services.com/fr/home/learn-more/payment-security.html>

La Fondation perçoit le montant de la Commande dès que la validation de la Commande est enregistrée et confirme par courriel la vente au Client. Cette confirmation est constituée d'une confirmation de Commande et d'un Billet (E-Ticket). Lors de l'utilisation, la présentation de la confirmation de commande ne fait pas foi. Seule la présentation du Billet fait foi pour entrer dans le Musée Olympique.

Pour être valable, le Billet doit être imprimé en un (1) exemplaire, à partir d'une imprimante à jet d'encre ou laser (couleur ou noir et blanc). Un Billet ne sera valide que s'il a été établi dans une qualité d'au moins 300 dpi et qu'il n'a pas été imprimé en mode "économique". Il est de la responsabilité du Client que le Billet soit imprimé en utilisant le format papier A4, blanc vierge recto et verso, que l'imprimante soit de type standard et que la cartouche d'encre et le toner contiennent suffisamment d'encre. Le Billet peut aussi être présenté sur support informatique ou mobile.

Le Billet inclut l'entrée au Musée Olympique et à toutes les expositions qui s'y tiennent.

4.2. Prix

Les Prix sont indiqués en francs suisses (CHF) toutes taxes comprises.

Plusieurs catégories de prix sont disponibles (Adulte, Enfant, Réduit (Senior, Étudiant, Personne en situation de handicap)). L'entrée au Musée Olympique est gratuite pour les enfants jusqu'à 15 ans. Le Client reconnaît que les conditions sont remplies pour bénéficier des différentes catégories de prix. Des contrôles peuvent être effectués. Une carte de légitimation (carte AVS, étudiant) ou une autre pièce d'identité peut notamment être demandée le jour de la visite.

L'accès peut être refusé en l'absence de légitimation.

Les prix sont indiqués sur la base des tarifs en vigueur au moment de la Commande et tels qu'indiqués sur le site internet/la billetterie et ne peuvent pas être cumulés avec d'autres offres promotionnelles.

Toutes les ventes réalisées sont finales. Le Billet "une fois acheté" ne peut pas être remboursé.

4.3. Utilisation du Billet par le client

Le Billet est valable pour la date de visite choisie lors de la Commande. Avant l'échéance de celle-ci, le Client peut modifier directement en ligne depuis son compte Sécutix sa date de visite et ce durant 365 jours à partir de la date d'achat. Au-delà de 365 jours, la validité ne peut pas être prolongée et le Billet ne peut plus être échangé.

Le jour de la visite du détenteur, le Billet sera scanné au contrôle d'accès pour vérifier son authenticité. Chaque Billet ne peut être scanné et utilisé qu'une seule fois. En cas d'apparition de copies en double, la Fondation se réserve le droit de refuser l'entrée à tous les détenteurs de billets. La Fondation décline toute responsabilité pour les billets perdus ou volés.

Le Billet permet un passage direct au contrôle d'accès. Les visiteurs peuvent devoir attendre dans d'autres files d'attente au sein du Musée Olympique.

En complétant la transaction, le Client accepte de suivre les directives pour les visiteurs. Pour prendre connaissance de la politique de confidentialité de la Fondation, se référer au paragraphe 7 des présentes conditions.

5. Bons-cadeaux

5.1. Conclusion et paiement de la vente

La vente entre la Fondation et le Client est conclue lorsque le Client a payé la Commande et que le fournisseur de service de paiement de la Fondation, SIX Payment Services, a confirmé la transaction.

La Fondation invite le Client à consulter les différentes informations relatives à la sécurité de traitement des données en cliquant sur le lien suivant : <https://www.six-payment-services.com/fr/home/learn-more/payment-security.html>

La Fondation perçoit le montant de la Commande dès que la validation de la Commande est enregistrée et confirme par courriel la vente au Client. Cette confirmation est constituée d'une confirmation de Commande et du Bon-cadeau. Lors de l'utilisation, la présentation de la confirmation de commande ne fait pas foi. Seule la présentation du Bon-cadeau fait foi lors de son utilisation.

Le Bon-cadeau peut être imprimé par le client en un (1) exemplaire, à partir d'une imprimante à jet d'encre ou laser (couleur ou noir et blanc). Le Bon-cadeau ne sera valide que s'il a été établi dans une qualité d'au moins 300 dpi et qu'il n'a pas été imprimé en mode "économique". Il est de la responsabilité du Client que le Billet soit imprimé en utilisant le format papier A4, blanc vierge recto et verso, que l'imprimante soit de type standard et que la cartouche d'encre et le toner contiennent suffisamment d'encre. Le Bon-cadeau peut aussi être présenté sur support informatique ou mobile.

5.2. Prix

Les Prix sont indiqués en francs suisses (CHF) toutes taxes comprises.

Le remboursement en espèce de la valeur ou du solde avant ou lors de l'expiration du Bon-cadeau est exclu.

5.3. Utilisation du Bon-cadeau par le client

Le Bon-cadeau est généralement valable pendant une période de 2 ans à partir de sa date d'émission (date d'achat). La date d'expiration est notée sur celui-ci.

Le Bon-cadeau est transmissible et peut être utilisé en intégralité ou en partie, en une fois ou à plusieurs reprises, dans la limite du solde disponible. Pour être utilisé, le Bon-cadeau doit être présenté.

La Fondation propose deux types de Bon-cadeaux. Un Bon-cadeau qui peut être utilisé pour acheter sur place des billets d'entrée au Musée Olympique et/ou des produits au TOM Shop et un Bon-cadeau qui peut être utilisé au TOM Café. Les avoirs d'un Bon-cadeau ne peuvent être consommés que dans les points de vente dont ils sont issus et ils ne peuvent pas être crédités sur un autre point de vente.

Le Bon-cadeau ne peut pas être ni remboursé ni revendu.

La Fondation décline toute responsabilité pour un Bon-cadeau perdu ou volé.

6. Activités

6.1. Conclusion et paiement de la vente

La vente entre la Fondation et le Client est conclue lorsque le Client a payé la Commande, et en cas de prestations payante que le fournisseur de service de paiement de la Fondation, SIX Payment Services, a confirmé la transaction.

La Fondation invite le Client à consulter les différentes informations relatives à la sécurité de traitement des données en cliquant sur le lien suivant : <https://www.six-payment-services.com/fr/home/learn-more/payment-security.html>

La Fondation perçoit le montant de la Commande dès que la validation de la Commande est enregistrée et confirme par courriel la vente au Client. Cette confirmation est constituée d'une confirmation de Commande et d'un Billet E-Ticket.

Pour être valable, le Billet doit être imprimé en un (1) exemplaire, à partir d'une imprimante à jet d'encre ou laser (couleur ou noir et blanc). Un Billet ne sera valide que s'il a été établi dans une qualité d'au moins 300 dpi et qu'il n'a pas été imprimé en mode "économique". Il est de la responsabilité du Client que le Billet soit imprimé en utilisant le format papier A4, blanc vierge recto et verso, que l'imprimante soit de type standard et que la cartouche d'encre et le toner contiennent suffisamment d'encre. Le Billet peut aussi être présenté sur support informatique ou mobile.

Les prestations comprises dans le Billet sont mentionnées dans les conditions de participation à l'activité.

6.2. Prix

En cas de prestations payantes, les Prix sont indiqués en francs suisses (CHF) toutes taxes comprises.

Plusieurs catégories de prix peuvent être disponibles (Adulte, Enfant, Réduit (Senior, Étudiant, Personne en situation de handicap)) selon l'activité proposée. Le Client reconnaît que les conditions sont remplies pour bénéficier des différentes catégories de prix. Des contrôles peuvent être effectués. Une carte de légitimation (carte AVS, étudiant) ou une autre pièce d'identité peut notamment être demandée le jour de la visite.

L'accès peut être refusé en l'absence de légitimation.

Les prix sont indiqués sur la base des tarifs en vigueur au moment de la Commande et tels qu'indiqués sur le site internet/la billetterie et ne peuvent pas être cumulés avec d'autres offres promotionnelles.

Toutes les ventes réalisées sont finales. Le Billet "une fois acheté" ne peut être ni remboursé ni échangé.

6.3. Utilisation du Billet par le client

Le Billet est valable pour l'Activité(s) choisie. Sa validité ne peut pas être prolongée.

Le jour de la visite du détenteur, le Billet sera scanné au contrôle d'accès pour vérifier son authenticité. Chaque Billet ne peut être scanné et utilisé qu'une seule fois.

En cas d'apparition de copies en double, la Fondation se réserve le droit de refuser l'entrée à tous les détenteurs de billets. La Fondation décline toute responsabilité pour les billets perdus ou volés.

En complétant la transaction, le Client accepte de suivre les directives pour les visiteurs. Pour prendre connaissance de la politique de confidentialité de la Fondation, se référer au paragraphe 7 des présentes conditions.

7. Données personnelles

Pour de plus amples informations à propos du traitement des données personnelles du Client dans le cadre des services, consulter la Politique de confidentialité sur le lien suivant :

<https://olympics.com/fr/privacy-policy>

8. Droit applicable et juridiction

La loi Suisse est applicable, à l'exclusion de la Convention de Vienne sur la vente de marchandises internationales ne s'applique pas à ces CGV.

Tout litige sera soumis exclusivement aux tribunaux compétents de Lausanne, sous réserve de recours au tribunal fédéral.

Fait à Lausanne, le 31.05.2024